

Mise sous-tension de la LGV

Bretagne – Pays de la Loire

A partir du 30 mai 2016, l'alimentation électrique de la LGV Bretagne – Pays de la Loire sera mise sous tension sur votre commune.



**Pour votre sécurité, nous rappelons que
l'accès à tout le chantier de la LGV
BPL est interdit sans autorisation**

